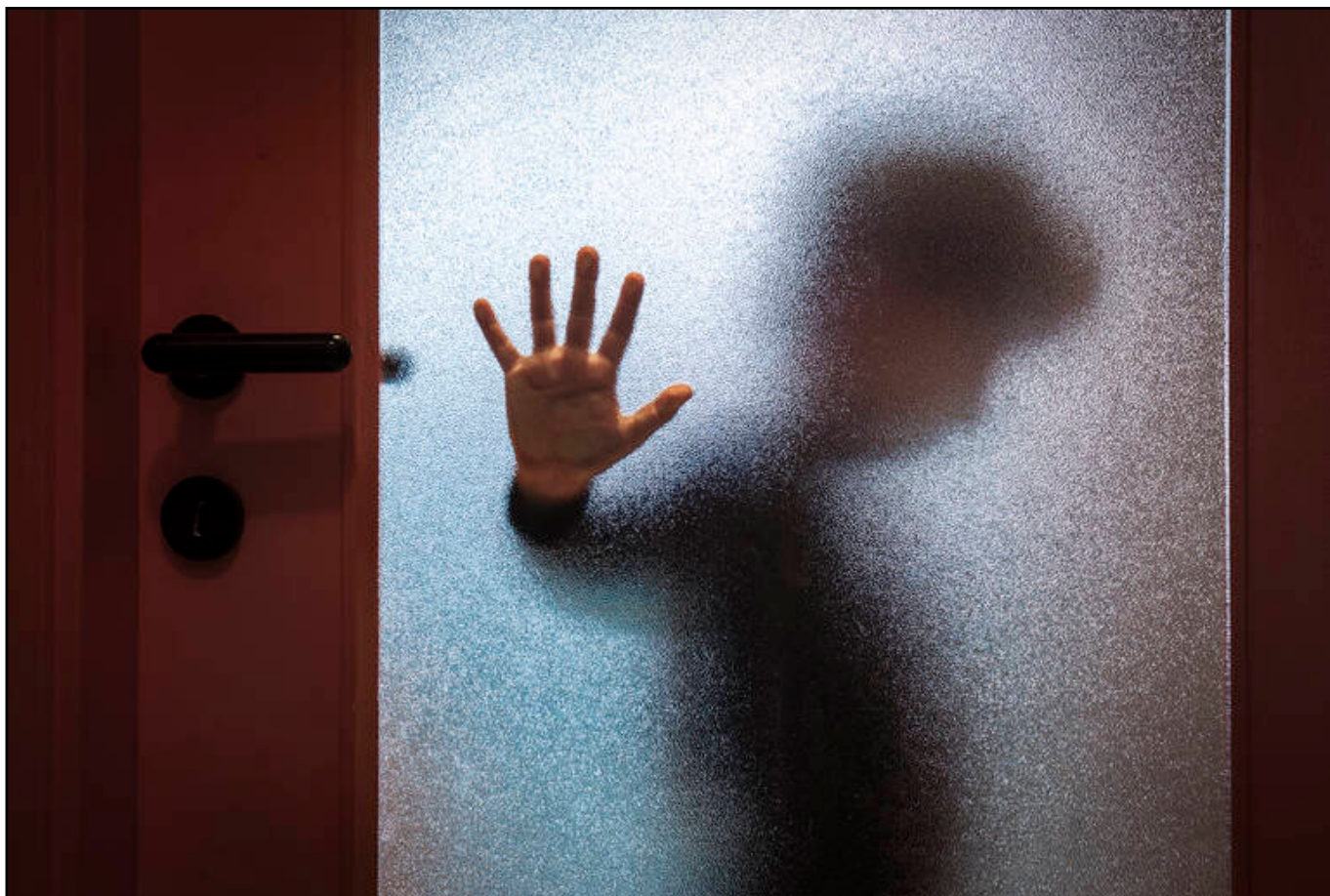


Alertes aux abus sexuels dans des écoles. Il y a-t-il au moins une leçon à en tirer ?

Écrit par : Stéphane Lejoly



NDLR : Par cet article, nous ne visons nullement à faire de Soi-esprit.info un site relayant, avec un but sensationnaliste, des faits divers ou des cas personnels et privés. Le partage de ces faits et témoignages vise exclusivement un but pédagogique : ceux-ci peuvent contribuer à se familiariser avec certaines situations et processus typiques, de mieux en connaître aussi les ressorts, pour développer davantage encore discernement

et pensée critique, ainsi que l'autonomie et la liberté individuelle.

Un enseignant soupçonné de pédophilie

J'aimerais débiter cet article par un témoignage personnel : il s'agit d'une situation concrète dans laquelle j'ai été moi-même un des protagonistes.

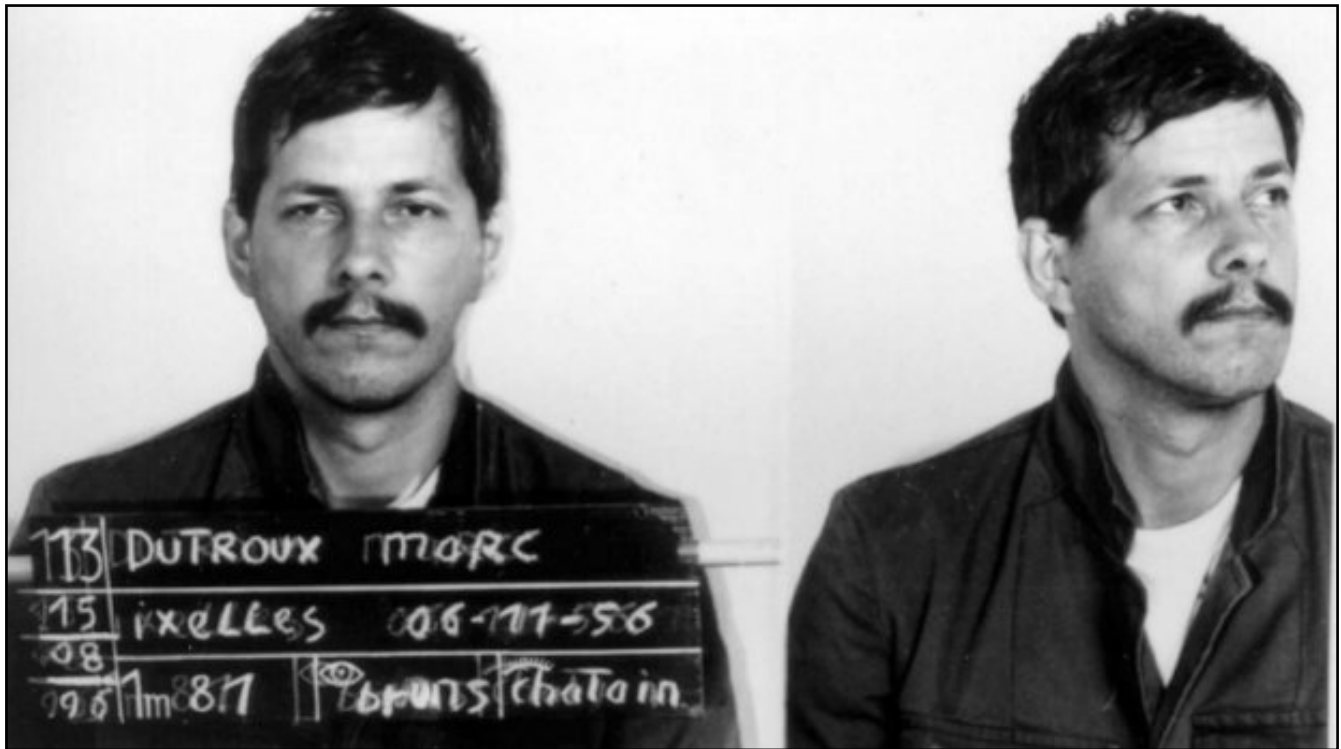
Les faits sont suffisamment anciens, plus de 20 ans, pour que je puisse les relater en principe sans atteindre à l'honneur de quiconque ; d'autant plus que dans ce but, volontairement, je ne citerai pas non plus de nom ni de lieu.

En ce temps, je travaillais dans une école Waldorf-Steiner au sein de l'équipe administrative.

En dehors du contexte professionnel et scolaire, un soir, nous organisâmes mon épouse et moi-même, un repas et invitâmes quelques parents de l'école. Parmi ceux-ci : une maman seule séparée depuis peu de son mari, demeuré dans un lointain pays. Assez ouvertement, au cours de cette soirée, elle nous fit notamment comprendre combien elle était frustrée affectivement et sexuellement. Pardonnez-moi de faire usage d'un langage plutôt cru : elle fit très clairement comprendre qu'elle avait de fortes envies qu'elle ne pouvait pas assouvir et elle en souffrait vivement.

Quelques temps plus tard, une rumeur se mit à circuler au sein de l'école, d'abord peu « perceptible », puis de plus en plus nettement : un des enseignants, c'était un homme, aurait eu des propos, des gestes et des attitudes (sans qu'on ne sache trop lesquels précisément) qui auraient dénotés l'existence de « tendances pédophiles avérées ». Cette rumeur commençait à circuler principalement parmi des mamans de l'école qui bavardaient souvent quelques instants après avoir déposé leurs enfants le matin.

Or, tout ceci se déroulait quelques années à peine après la [terrible affaire Dutroux](#). Souvenons-nous qu'en 1996, Dutroux et ses complices avaient été arrêtés à la suite d'enlèvements d'enfants, ensuite violés et maltraités en Belgique. Plusieurs de ces enfants étaient décédés dans d'horribles circonstances.



Le collège des enseignants de l'école (qu'on appelle collège pédagogique dans les écoles Waldorf-Steiner et qui en constitue le véritable centre de gravité et organe directeur) ainsi que le conseil d'administration étaient sous une pression devenue extrême. En effet, à l'époque, la vindicte populaire à l'encontre des agissements des pédophiles était tellement forte, que la « volonté collective » était de réclamer la démission immédiate de tout enseignant dont on aurait ne serait-ce que *soupçonné*, un tant soit peu, une « tendance pédophile ». Et si, dans une situation de ce type, une école n'avait pas, dans les plus brefs délais, exécuté cette « volonté populaire », toute l'institution était alors soupçonnée de couvrir des agissements criminels à l'encontre des enfants.

Si des accusations calomniatrices (c'est-à-dire *fausses*) de cette nature étaient portées publiquement à l'encontre d'un enseignant, elles ne pouvaient, dans le contexte de cette époque, que conduire quasi inmanquablement et très rapidement les responsables de l'institution à un dilemme :

- Soit maintenir l'enseignant en place, et donc prendre un risque que toute la population scolaire et l'école soient jetées en pâture aux médias et aux adversaires de toutes sortes (qui ne cherchent que cela). À terme, cela aurait peut-être signifié (dans le pire des cas) d'en venir à devoir fermer l'école. Car même les personnes qui étaient tout à fait favorables a priori à celle-ci, à savoir la très grande majorité des parents, pouvaient facilement tomber dans le piège de la peur. La peur, surtout lorsqu'il s'agit de la peur de la pédophilie, aurait pu finir pour nombre d'entre eux par l'emporter et balayer toute réflexion critique distante, jusqu'à provoquer le retrait de leurs enfants.
- Soit licencier dans les plus brefs délais l'enseignant en question. Précisons que c'est en effet évidemment ce qu'il eût fallu faire si les accusations à son encontre s'étaient avérées fondées. Mais il n'en était rien !

Et pour cause, nous avons appris que la dame dont il était question plus haut avait fait une avance à cet enseignant ; avance qu'il avait refusée. C'est elle qui ensuite, de manière extrêmement habile et intelligente, par toutes sortes de sous-entendus pernicieux, répétés ci et là régulièrement, avait laissé entendre que cet enseignant manifestait des tendances pédophiles, mettant sérieusement en danger les enfants. Elle avait donc créé cette rumeur de toutes pièces pour ce venger de sa frustration.

L'école traversait une crise qui la mettait gravement en danger (une de plus, si je puis dire). La vie professionnelle et la réputation de cet enseignant étaient elles aussi en grand danger.

Comment sortir de ce piège ?

Ce n'est pas l'objet du présent témoignage d'expliquer comment nous avons fait à l'époque. D'ailleurs, il n'existe pas de recettes toutes faites. Disons simplement que deux personnes furent mandatées pour rencontrer cette maman, dont moi-même. Et nous parvîmes à désamorcer cette « bombe », avant que la rumeur ne prenne des proportions considérables, et que la presse ne s'en empare pour diffuser ces fausses accusations (ce qui l'aide généralement à vendre davantage de journaux et à augmenter son chiffre d'affaires).

Je me souviens qu'au cours de ces mêmes années succédant à l'affaire Dutroux, un fait divers semblable avait défrayé la chronique judiciaire brabançonne : une maman d'une école conventionnelle située dans la ville de Nivelles avait fini par être condamné par le tribunal correctionnel. Car depuis plusieurs années et malgré d'autres condamnations antérieures, elle ne cessait de harceler et d'accuser faussement un enseignant d'être un pédophile. Je ne me souviens plus si celui-ci avait non seulement perdu sa crédibilité et son honneur, mais aussi s'il avait perdu son emploi. Cette dame avait fini par être condamnée à lui verser 25.000 francs belges, soit environ 625€, une somme absolument ridicule compte-tenu de l'énorme préjudice qu'il avait subi.

À travers ces événements, on peut clairement voir ce qui se joue typiquement dans des situations de ce genre : **une accusation grave, voire gravissime, mais fausse, est portée à l'encontre d'une personne ou d'une institution dans un contexte particulièrement délétère, voire « explosif »**. Il s'agit dans le cas présent du contexte de la pédophilie. Celle-ci existe réellement et elle est en effet répugnante et gravissime. Il peut aussi s'agir d'autres thématiques explosives, par exemple la maltraitance ou la torture d'enfants, l'embrigadement dans des sectes ou dans des institutions prônant les « valeurs » du nazisme, etc. etc. À tous les coups ce stratagème marche : les personnes ou institutions accusées sont mises sous fortes pressions, salies, discréditées et fragilisées, avec l'espoir d'en freiner le développement, et si possible, les éradiquer.

L'accusatrice dont il a été question dans mon témoignage ci-dessus était très intelligente, mais n'avait qu'une très faible moralité : elle connaissait le contexte social lié à la pédophilie, générateur de fortes émotions et l'instrumentalisait pour s'en servir comme d'une arme redoutable pour atteindre des buts personnels égoïstes. Dans le cas présent, elle cherchait simplement à se venger et tant pis pour les conséquences destructrices pour l'enseignant et la communauté scolaire. Forcément : c'était précisément la destruction qui était visée.

Cet exemple est une excellente illustration de ce qui peut se cacher derrière nombre d'accusations portées à l'encontre de personnes, d'organisations, d'institutions, et pas seulement dans le domaine de l'anthroposophie bien sûr. Des cas de ce genre que nous rencontrons dans toutes sortes de situations, nous invitent à ne jamais nous fier naïvement et aveuglément aux apparences, encore davantage lorsqu'il est directement fait appel à des émotions paralysant la pensée, telles que la peur ou la haine, par exemple. À chaque fois, nous sommes invités à investiguer, à penser individuellement avec rigueur et prudence ; à chercher de toutes nos forces la vérité en nous abstenant de tout jugement tout fait. Bien sûr, il arrive hélas aussi que des accusations soient fondées ; il ne s'agit donc pas de renoncer à tout jugement, mais **à parvenir à le fonder avec rigueur !**

Des accusations de faits de viols d'une fillette âgée de 4 ans, dans une école maternelle

Un fait divers en France est relayé [le 24/10/2023 par BFMTV en France](#) : « *HAUT-RHIN: UNE PLAINTÉ POUR NÉGLIGENCE DÉPOSÉE CONTRE L'ÉCOLE STEINER DE WINTZENHEIM, APRÈS DES FAITS DE VIOLS* ». (...) « *Une famille rapporte des faits de viols sur leur fille de quatre ans par plusieurs enfants et met en cause la surveillance de l'établissement.* »

HAUT-RHIN: UNE PLAINTE POUR NÉGLIGENCE DÉPOSÉE CONTRE L'ÉCOLE STEINER DE WINTZENHEIM, APRÈS DES FAITS DE VIOLS

Léo Fleurence Le 24/10/2023 à 17:36 | MAJ le 27/10/2023 à 18:37



Nous avons produit une version PDF de l'article de BFMTV au cas où l'article sur le web deviendrait inaccessible.

Le document PDF peut être téléchargé ici : [BFMTV-Une-plainte-pour-negligence.pdf](#)

On trouve dans cet article signé Léo Fleurance, cette phrase pour le moins étonnante :

« D'après plusieurs auditions d'enquête que BFM Alsace a pu consulter, **la petite fille aurait été la victime des agissements d'autres enfants du jardin de l'école.** »

[nous présumons qu'il faut comprendre ici du « jardin d'enfants de l'école », c'est-à-dire d'enfants de maternelle].

Selon ce que l'on peut objectivement comprendre de cet article, le 18/10/2022, dans la cours même de l'école, cette petite fille aurait été déshabillée de force et se serait vue introduire un bâton dans son vagin. Puis en juin 2023, deux autres enfants de l'école auraient introduit un bâton dans son anus.

Il faut donc se représenter la scène concrètement : de très jeunes enfants (âgés au maximum de 6-7 ans !) violent (selon les termes mentionnés ci-dessus) une petite fille de 4 ans dans la cours même de l'école.

Nous n'avons pas accès aux éléments de ce dossier dont nous nous demandons d'ailleurs comment il se fait que ceux-ci, qui font l'objet d'une instruction en cours et qui portent sur de très jeunes enfants sont communiqués à la presse qui les diffuse ensuite publiquement, alors qu'il s'agit de situations qui requièrent, pour le moins, un maximum de discrétion pour assurer la protection des enfants eux-mêmes (il s'agit non seulement bien sûr la petite fille en question, mais aussi tous les autres enfants de l'école).

Quoi qu'il en soit, une simple réflexion rationnelle élémentaire permet déjà de montrer qu'il y a quelque chose de bizarre dans les faits relatés. De si **jeunes** enfants auraient-ils pu réellement déshabiller une petite fille dans la cours de l'école et puis introduire un bâton dans son vagin, apparemment au vu et au su de toute les personnes dans la cours, sans aucune intervention des professionnels de l'éducation ? Ces propos semblent pour le moins ahurissants, suspects, quasi grotesques. **Le titre de l'article** est pourtant formel : « **des faits de viol** » sont avérés dans cette école... cela ne fait aucun doute (du moins selon la « journaliste » Léo Fleurance de BFMTV).

Plus loin dans l'article nous apprenons que « *Peu **avant** sa première plainte pour négligence (...) la famille d'Agnès a été visée par un signalement de situation préoccupante anonyme, transmis à la PMI de Colmar. Une procédure qui, à notre connaissance, n'a donné suite à aucun contrôle.* » Ici aussi nous n'avons bien sûr pas accès au dossier. Mais ceci pourrait tout aussi bien signifier qu'une plainte a été déposée à l'encontre de la famille de la petite fille pour des faits de maltraitance qu'elle a subi au sein de sa famille. Nous pourrions dès lors *tout autant* faire l'hypothèse que cette petite fille a en effet été violée... mais par des membres de sa famille qui ensuite, alors qu'une plainte est déposée à leur égard, se vengent sur l'école. Il ne s'agit bien sûr que d'hypothèses... et la presse serait ici encore bien inspirée d'attendre les résultats probants d'une enquête sérieuse et rigoureuse avant de tenir des

propos dont la portée et les conséquences sont aussi graves pour tout le monde.

Précisons toutefois qu'en réalité ce que nous lisons dans cet article est la chose suivante : « *Peu avant sa première plainte pour négligence **(et non pas peu après, comme nous l'indiquions par erreur dans une première version de cet article)**, la famille d'Agnès a été visée par un signalement de situation préoccupante anonyme, transmis à la PMI de Colmar.* » .

Ceci signifie qu'il y a eu au moins une autre version de cet article de BFMTV. Dans cet autre version de l'article on pouvait donc lire ce qui suit : « *Peu **après** sa première plainte pour négligence, la famille d'Agnès a été visée par un signalement de situation préoccupante anonyme, transmis à la PMI de Colmar.* » Une telle formulation aurait pu amener à croire, que des personnes au sein de l'école se seraient vengées de la famille d'Agnès, après que celle-ci ait porté plainte pour négligence. Une fois que cette insinuation est répandue par BFMTV, les lions sont lâchés, et on peut voir partout sur les réseaux sociaux des meutes répandre leur haine à l'encontre de l'école en question et de la pédagogie Waldorf-Steiner.

Dans ce contexte d'ensemble, faut-il dès lors prendre les témoignages des parents de cette petite fille pour argent comptant ? L'enquête le montrera. Mais pourquoi alors répandre publiquement des communiqués qui ne sont peut-être que de vulgaires rumeurs à ce stade (en affirmant dans le titre que des faits de viols ont eu lieu dans cette école) ? Les « journalistes » sont-ils assez incroyablement stupides pour croire d'emblée que de telles accusations sont toujours nécessairement fondées et qu'il faut dès lors les relayer aussitôt publiquement, alors même que plusieurs institutions sont impliquées dans l'enquête (PMI, CRIP, police de Colmar et médecin scolaire) lesquelles semblent à ce stade nettement réservées et prudentes ? Était-ce d'ailleurs vraiment une erreur, de la stupidité ou finalement était-ce voulu de la part de BFMTV ?

Note de l'auteur : ayant terminé la rédaction de cet article, j'apprends que la Fédération des écoles Steiner-Waldorf en France a publié sur son site le 27 octobre 2023 une page au sujet de cette affaire. Vous pourrez le découvrir ici : [Communiqués de la Fédération Pédagogie Steiner-Waldorf et de l'école Mathias Grünewald suite à une publication très alarmante dans la presse Communiqués de la Fédération Pédagogie Steiner-Waldorf et de l'école Mathias Grünewald suite à une publication très alarmante dans la presse.](#)

Est-ce à dire qu'il n'y a jamais de dérive à caractère sexuel dans une école pratiquant ce type de pédagogie ?

Les écoles Waldorf-Steiner constituent, et de très loin, des modèles formidablement inspirants pour tout pédagogue, éducateur et parent ainsi pour l'Éducation nationale... Dans ces écoles les adultes y accomplissent jour après jour un travail éducatif merveilleux, qu'on ne trouve nulle part ailleurs *sous cette forme*.

Les écoles Waldorf-Steiner sont cependant constituées d'êtres humains et de ce simple fait,

elles sont forcément sujettes à des risques de dérives comme tout autre organisation, institution, entreprise ou collectif. Ce risque existe hélas toujours. Toutes les mesures doivent être prises immédiatement pour écarter toute personne tentée de passer à des actes malfaisants.

Concrètement, il m'a été rapporté **un seul cas avéré de dérive sexuelle** dans une école Waldorf Steiner dans un pays de langue française. Ce cas est aujourd'hui bien documenté.

Il s'agit d'un enseignant du lycée qui, dans une école Waldorf-Steiner, commit des attouchements sexuels sur une adolescente mineure. Lorsque quelques jours plus tard les parents de cette jeune fille en firent part à l'école, celle-ci réagit immédiatement et exigea sa démission, qu'il accepta. L'erreur de l'école (et il s'agit d'une erreur particulièrement grave) fut de ne pas le dénoncer aussi auprès de l'Éducation nationale.

Cet enseignant reconnu par deux fois sa faute et s'excusa auprès de sa victime (une fois dans une lettre écrite, l'autre fois via Facebook). Il reconnut aussi être « malade », ce qui est concordant avec de nombreux autres faits et comportements déjà manifestés auparavant au sein de cette école ou en d'autres lieux (nous n'entrons pas dans le détail ici).

Peu de temps après avoir quitté l'école, cet ex-enseignant Waldorf-Steiner se vengea : il commença à écrire un nombre impressionnant d'articles et de propos au sujet de l'école Waldorf, de l'anthroposophie et de Rudolf Steiner parsemés de grossières déformations de faits, de mensonges, de procès d'intention, de citations extraites hors de leur contexte, et d'inventions de toutes pièces.

Le fait absolument ahurissant est que cette personnalité écartée pour des faits d'attouchements sexuels sur une mineure, a ensuite trouvé une caisse de résonance au sein même d'institutions publiques ou privées, notamment des institutions ou organisations chargées de protéger la population contre des dérives sectaires dangereuses, certaines personnes au sein du Ministère de l'Éducation nationale et certains organes de presse aussi.

Tout cela est d'autant plus étonnant, que même des personnalités publiques auparavant quasi « intouchables » tels que, par exemple, Patrick Poivre d'Arvor, Nicolas Hulot ou encore Olivier Duhamel, ont fini par être comme emportées par le raz-de-marée #BalanceTonPorc, #MeToo ou équivalents.



Comment cela se fait-il qu'un « simple » enseignant de lycée, au profil aussi déséquilibré, clairement manipulateur et prédateur sexuel (toute personne suffisamment cultivée devrait s'en rendre immédiatement compte en lisant ses écrits (et encore davantage lorsque l'on lit des témoignages le concernant), même sans rien connaître à la pédagogie Steiner ou à l'anthroposophie), n'ait pas été, lui aussi, balayé par la vague #BalanceTonPorc et consorts, mais qu'il soit au contraire soutenu par ces milieux ? Certes, il n'est bien sûr que l'idiot utile dans un jeu d'échec où se tiennent en arrière-plan les véritables joueurs.

Mais pourquoi un tel acharnement à l'encontre de l'anthroposophie, laquelle est quasiment inexistante et insignifiante en France ? L'incompétence et la nullité du conseil d'administration de la Société anthroposophique en France en matière de communication et de relations publiques, qui demeura une grande muette pendant des années (c'est-à-dire l'absence quasi-totale de prises de positions fermes et actives de la part de son conseil d'administration), permet peut-être de trouver une réponse à cette question : on ne s'attaque en effet pas aux forts ; on s'attaque aux faibles.

Mais ceci ne peut pas tout expliquer. Il faut en effet que les motivations des personnes qui veulent détruire tout ce qui provient de l'anthroposophie (alors que sur le terrain, elle porte si souvent des fruits magnifiques) soient extrêmes, pour y consacrer autant de forces et vouloir, pour ce faire, s'accoquiner avec un charlatan minable.

Ce dernier cas montre ceci :

- Oui, une école Waldorf-Steiner n'est pas à l'abri, d'une dérive à caractère sexuel, bien qu'un seul cas de ce type soit connu en francophonie à ce jour.
- Ces écoles prennent, elles aussi, des mesures d'écartement immédiat lorsque des faits de cette nature se produisent dans le but de protéger aussitôt les enfants. On aimerait que toutes les institutions en fassent autant.
- Lorsqu'il y a une dérive à caractère sexuel, en relation avec une école Waldorf-Steiner on peut s'attendre assez probablement à des **inversions accusatoires**: l'adulte ayant commis les actes d'attouchements sur une mineure (voire *peut-être* de viol, dans le cas de la petite fille mentionné plus haut ; il s'agit juste d'une hypothèse à ce stade) est soudain présenté par certains médias et responsables d'institutions publiques ou privées comme étant une victime innocente, tandis que l'école est présentée comme étant la coupable. Les témoignages de l'accusateur ne font l'objet d'aucun examen critique par les instances précitées.

La méthode est toujours la même : **des accusations gravissimes** portées à l'encontre de l'institution **permettent de masquer l'immoralité** (bien réelle et gravissime, elle) des accusateurs, de leurs adeptes et parrains.

(Pour rappel : le premier cas mentionné dans notre article, qui ne fut pas médiatisé, est lui aussi intéressant : puisqu'il s'agit d'une personne adulte qui cherche à assouvir ses pulsions sexuelles et qui, n'y parvenant pas à l'égard d'un enseignant qu'elle convoite, l'accuse ensuite de déviance sexuelle !)

En conclusion, parmi les principales « leçons » à tirer de ces expériences pénibles : encore et toujours, nous sommes tous invités à **nous abstenir de tout jugement à l'emporte-pièce devant des accusations graves portées à l'encontre de personnes, d'organisation ou d'institutions**. Au contraire, nous nous devons de chercher, de **chercher encore et toujours à connaître les arrière-plans des récits** qui nous sont présentés par tout un chacun (y compris le présent article !), jusqu'à **faire complètement la lumière sur ceux-ci**.

Car nous savons tous dans le fond, que derrière les apparences se cachent des processus, certes réels, mais, dans la plupart des cas, très différents de ce que ces apparences laissent entrevoir.

Voyez-vous encore d'autres « leçons » à tirer de ces expériences et témoignages ? Vos courriers, voire vos articles, sont les bienvenus.